

## LES VŒUX DU MAIRE : UNE OCCASION PRIVILEGIEE DE RENCONTRE ET D'ECHANGES

La traditionnelle soirée des vœux du maire se veut une occasion privilégiée de rencontre et d'échanges dont les premières pensées ont été Aimé Véhier, Têchois, vivant à Port au Prince avec sa femme et ses filles et qui a pu faire parvenir des nouvelles rassurantes sur l'état de santé de sa famille après le séisme qui a frappé Haïti



Robert Caniffi, a ensuite fait le bilan des actions menées par sa municipalité en 2009 :

Le lotissement Le Curty est un dossier complexe qui a commencé il y a trois ans avec un investissement financier important, opération marchande sans incidence sur le budget de la commune. Il ne reste plus que deux lots à vendre mais il n'y a pas d'urgence. Ce projet a permis à six foyers têchois d'investir et d'accéder à la propriété grâce au pass-foncier.

En ce qui concerne l'assainissement, le quartier de la Châtaignère a été réalisé, onze foyers peuvent se raccorder. Fruit de huit années de travail, le réseau d'assainissement sera terminé dans deux ans, il engage des sommes importantes mais nécessaires voire obligatoires.

La commune a fait l'acquisition de petit matériel : une remorque, une tronçonneuse et le défibrillateur installé dans la salle et accessible à tous en cas de besoin.

Au quartier de Barnetière, il a été procédé au renforcement de l'électrification rurale, des coûts importants pris charge en partie par le conseil général et d'autres organismes.

En 2010, un objectif : continuer à avancer avec raison et détermination.

Le programme d'assainissement se poursuit au quartier l'Herbépine avec raccordement également d'une partie du Châtelard. Ce sont seize foyers qui seront concernés et il en restera onze aux Signaux pour l'année suivante, le programme sera ensuite terminé.

Vient ensuite, un dossier dont le travail, très lourd, a été entièrement géré, par Jean-Paul Ferlin, Adjoint : recenser, mesurer toutes les voies, leur attribuer un nom, les numéroté. L'intercommunalité ne le prend pas en charge, c'est la commune qui est porteur de ce projet destiné à faciliter le travail des secours, facteurs, ambulances et autres intervenants. Un cabinet a fait l'étude et va faire la conception et la validation des fournitures de plaques et de panneaux de rues ainsi que la pose, la réalisation des fournitures de plaques et numéros de maisons, la conception du plan de la commune, la réalisation et la fourniture d'un plan rigide.



Le coût total de l'opération de 18 000 euros ne sera subventionné qu'à hauteur de 20 % soit une charge pour la commune d'environ 15 000 euros. Les panneaux des rues sur des piquets seront posés par l'entreprise, tandis que Bernard Trouilloud, employé communal fera la pose des plaques sur les murs. Pour les dénominations, après avoir beaucoup discuté et échangé, le Conseil municipal a essayé de garder des noms anciens ou de garder les noms des quartiers.

Un renforcement de l'électrification rurale se fera à la Péressière avec dépose de la ligne aérienne et remplacement par du souterrain. Le réaménagement du cimetière a été décidé suite à des réflexions rapportées par les habitants qui se sont avérées justifiées. Les travaux auront lieu au printemps. Il s'agira de démolir le revêtement existant, de poser des bordures et aussi des tuyaux pour faire des caniveaux afin de capter l'eau, de créer un puits perdu, et de mettre en place un stabilisé de couleur ocre.

L'aménagement du village, gros dossier, s'engage en 2010 et se finira en 2014. Les réseaux secs (électricité et téléphone) seront réalisés en souterrain, le départ sera l'entrée du village côté lotissement et ira jusqu'à la croix. Les travaux de démolition de la chaussée jusqu'à l'enrobé seront pris en charge par le Conseil Général à qui la route appartient. La commune aménagera des accès de sécurité et d'accessibilité à la mairie, au foyer rural et à l'église et l'aménagement traditionnel du village. Une réunion publique aura lieu pour que chacun puisse faire ses remarques et en particulier les riverains. Quelques explications ont été données ensuite sur la réforme de la taxe professionnelle et sur le devenir de la maison Foity dont le propriétaire et décédé et la succession non réglée. Un arrêté de péril à été pris par un expert désigné par le tribunal administratif et les mesures d'urgence sont de déposer la charpente, de purger les murs en périphérie et de protéger ceux qui sont conservés. La commune a fait une proposition d'achat à la succession dans le but de faire un local technique dessus et des logements dessus.

Le bar a été racheté par Brigitte Brunet qui a entrepris des travaux de rénovation. Le bar réouvrira ses portes début mars et les Têchois auront à nouveau le plaisir de pouvoir se retrouver autour d'un café. Après avoir présenté sa nouvelle propriétaire, Robert Caniffi a adressé ses vœux aux habitants, aux entreprises, aux associations et aussi des vœux pour le village « qu'il continue à s'étoffer, que l'on continue à vivre en toute amitié en ayant de bonnes relations ».



Les nombreuses personnes présentes ont ensuite été invitées à consulter les panneaux d'affichage où ont été installés un immense plan de la commune avec les nouvelles dénominations des voies et des habitations, et un plan de la prévision d'aménagement du village.

La soirée s'est achevée autour d'un buffet et du verre de l'amitié.